

P. 6 Grand format
Perpignan confie
le recensement
de sa population
aux facteurs

P. 8 D'intérêt général
Le nouveau contrat
de présence postale
territoriale 2023-2025

P. 12 Traits d'union
La Banque Postale
accompagne
l'amélioration du cadre
de travail des écoliers



postéo

OCCITANIE



le billet de...



Christian Carles,
délégué régional du groupe
La Poste en Occitanie

Le début de l'année 2023 est marqué par deux actualités structurantes pour le groupe La Poste. La première est la nouvelle gamme courrier, pour un courrier plus écologique, qui répond à l'évolution des usages. Ainsi, pour la majorité des envois du quotidien, c'est la Lettre verte, distribuée en J+3, qui est plébiscitée par les clients. En supprimant le réseau logistique dédié au courrier urgent (3 liaisons aériennes dont 2 reliant l'Occitanie à Paris et 300 liaisons routières quotidiennes), La Poste renforce sa contribution à la transition écologique. D'ici à 2030, elle aura économisé 60 000 tonnes de CO₂ par an. Pour La Poste,

la proximité est au cœur des activités du facteur, qui passe 6 jours sur 7 au domicile des Français pour leur distribuer les lettres, les colis, les journaux et magazines, et leur rendre des services de proximité comme le portage de repas ou de médicaments.

La seconde est le nouveau contrat de présence postale territoriale, le sixième, qui illustre les engagements forts pris par La Poste, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et l'État pour garantir un service public de qualité à tous les Français. La Poste mettra notamment en œuvre ses engagements de qualité de service et d'accessibilité dès les prochains mois dans 1000 bureaux de poste supplémentaires, soit en ouvrant le samedi ou le jour du marché, soit en élargissant l'amplitude d'ouverture ces mêmes jours.

Le contrat de présence postale territoriale 2023-2025 conforte les règles d'une gouvernance nationale et locale, régulièrement citée en exemple. Le maire est au cœur du dialogue territorial sur la présence postale. Il est associé à chaque décision et son droit de veto est préservé lors de la transformation d'un bureau de poste en La Poste agence communale ou en un La Poste relais chez un commerçant. La gestion des crédits est largement décentralisée pour un pilotage réactif et agile de projets conçus au plus près du terrain. Ce point est particulièrement renforcé dans le sixième contrat, qui élargit les compétences et les marges de manœuvre des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT).



Le cahier régional de Postéo est édité par la délégation régionale du groupe La Poste en Occitanie. **Directeur de la publication :** Christian Carles. **Directrice de la rédaction :** Sophie Muntadas. **Rédactrice en chef :** Cécile Risso. **Rédactrices :** Marie-Pierre Bos, Farrah Legerot. **Crédits photo :** Adobe Stock, Julie Briand, Guillaume Garat - Léa Gorges, Farrah Legerot, Raynaud Photos, Cécile Risso, Benjamin Teillard. **Pages nationales - Directrice de la publication :** Marie-Aude Dubanchet. **Directrice de la rédaction :** Fabienne Rougeot. **Rédactrice en chef :** Aurélie Dehecq. **Crédits photo :** Xavier Cadoret, Romuald Meigneux, médiathèque du groupe La Poste, DR. Mentions légales La Poste. **Conception et réalisation :** HAVAS PARIS. **Imprimerie :** Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal :** mars 2023. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de sources responsables. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.



OCCITANIE

Facteurs de fierté

262
jeunes formés par
le groupe La Poste
avec Formaposte
en 2022 en Occitanie.



HÉROÏQUES

Les Postiers de l'année

Ils sont facteurs, factrices, chargé(e)s de clientèle, responsables d'équipe... Ils ont porté secours à leur collègue, à un inconnu. Ils sont allés sur le front des incendies en tant que pompiers volontaires ou ont convoyé de l'aide humanitaire pour l'Ukraine. D'autres sont investis dans le monde sportif ou associatif. Tous incarnent les valeurs de solidarité et d'engagement au service de la citoyenneté. Cette année encore, La Poste a voulu rendre hommage à 32 héros de la proximité à travers son dispositif des Postiers de l'année. Dans la région, aux côtés de Cyrille Strohmenger, manager opérationnel, deux autres postières⁽¹⁾ se sont illustrées et ont été photographiées par de jeunes photographes des Gobelins, l'école de l'image (Paris). Un partenariat inédit qui souligne l'engagement de La Poste en faveur de la jeunesse.

(1) Hadja Abadli, gestionnaire administrative et financière; Véronique Juillot, factrice.



ÉDUCATION

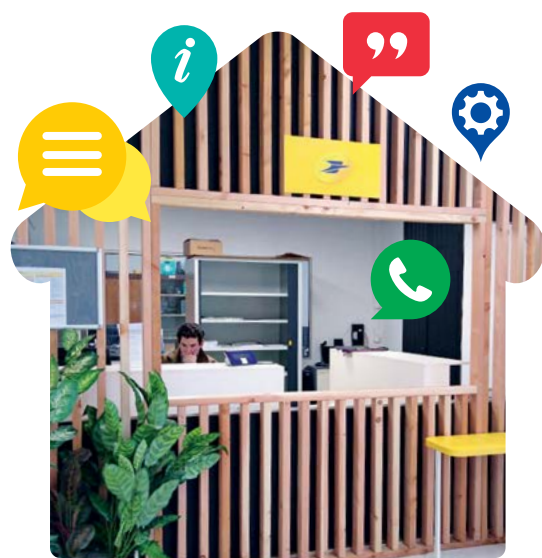
La Poste explique ses métiers aux jeunes

La Poste était présente à la première édition de l'événement ID.Métiers, organisé par la région en décembre dernier, « dédié aux collégiens et lycéens pour connaître la réalité des métiers », explique Carole Delga, présidente du conseil régional d'Occitanie. Un nouveau format où l'on dit au revoir aux kakemonos et bonjour aux ateliers de mise en pratique. Quelque 1 700 jeunes visiteurs ont pu découvrir les métiers et formations diplômantes proposés par l'ensemble du groupe La Poste au parc des expositions de Saint-Gaudens (31). Un casier de tri courrier était proposé en démonstration pour mieux comprendre le métier du facteur. « Nous espérons que La Poste sera de nouveau au rendez-vous en 2023 pour aller à la rencontre des jeunes », commente Laetitia Khiter-Martig, chargée de l'événement à la région Occitanie.

Chiffre clé

1 million

de m² d'espaces verts préservant la biodiversité garantis par La Poste Immobilier à l'horizon de 2030 en France.



SOLIDARITÉ

Le Comptoir solidaire accueille La Poste

Le 1^{er} février dernier, un nouveau point de contact La Poste relais a ouvert ses portes, en partenariat avec l'association Ateliers gersois d'innovation et d'insertion (AG21), au sein du Comptoir solidaire, à Auch. « En installant ce La Poste relais au sein du Comptoir solidaire, aux côtés du magasin de réemploi et de l'épicerie sociale et solidaire, nous apportons à nos clients et bénéficiaires un service complémentaire et nous permettons aussi aux clients de La Poste de découvrir nos services », explique Christophe Loizon, président d'AG21. Services au public, proximité, accompagnement des personnes fragiles : ce nouveau La Poste relais repose sur un socle de valeurs partagées entre AG21 et La Poste et permet de proposer aux Auscitains un nouveau point de contact, riche de services et de sens.



BIODIVERSITÉ

Partenariat avec une ligue protectrice

Deux établissements courrier d'Occitanie viennent d'obtenir le label Refuge Ligue de protection des oiseaux (LPO). Les plateformes de Saint-Jean-de-Védas (34) et d'Alès (30) vont ainsi être accompagnées pendant cinq ans par la LPO, afin de mettre en œuvre les conditions nécessaires pour préserver et accueillir la faune et la flore, en respectant la charte des refuges. Après un diagnostic sur le vivant réalisé par un écologue, des actions seront progressivement mises en place, comme l'installation de nichoirs, le passage en mode gestion écologique de l'entretien des espaces verts ou la sensibilisation des collaborateurs. La préservation de la nature se place désormais comme enjeu environnemental majeur des activités postales, en parallèle du climat.



Chiffres clés

1 million

de personnes exclues du numérique formées. C'est l'objectif que s'est fixé le groupe La Poste à l'horizon de 2025.

81 %

des fuites de données sont liées à des vols de mots de passe.



ATTRACTIVITÉ

Développer la notoriété des France services

Pour augmenter la notoriété du bureau de poste de Daumazan-sur-Arize, en Ariège, nouvellement labellisé France services, les facteurs du Fossat ont rencontré les habitants des 450 foyers de la zone, pendant trois semaines, fin novembre. Objectif : présenter à la population les services disponibles au sein de France services, par le biais de la remise commentée d'un flyer. « La population du village est vieillissante. Cela ne m'étonnerait pas que France services ait du succès. Encore faut-il qu'elle soit connue », expliquait l'un des facteurs, avant de sonner chez son premier client. « J'ai une démarche à réaliser sur Internet. Je vais donc me rendre à France services », déclare la retraitée, convaincue par cette présentation. Votée en Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT), la démarche est financée par le fonds de péréquation.



NUMÉRIQUE

L'Identité Numérique expliquée aux élus

Les usagers sont en attente d'un service public simplifié, personnalisé et de proximité. L'accélération des usages numériques renforce ces besoins et les collectivités souhaitent proposer à leurs publics des solutions. L'Identité Numérique La Poste, gratuite pour les utilisateurs particuliers, permet de sécuriser et de simplifier les démarches en ligne. Dans le Lot, La Poste a organisé le 3 février dernier une réunion d'information en visioconférence, en partenariat avec l'association des élus, AMF46. Une vingtaine d'élus ont pu découvrir L'Identité Numérique, qui leur permet aussi d'accéder à Mon Compte Formation Élu via FranceConnect+, pour s'inscrire aux formations de l'AMF46. Céline Garrigues, déléguée territoriale, et Julien Artuso, conseiller numérique, leur ont détaillé les différents parcours pour réaliser leur Identité Numérique, en bureau de poste ou à distance.



Perpignan confie la collecte du recensement de sa population aux facteurs

La Poste, présente au cœur des territoires, a candidaté auprès de l'Insee pour expérimenter la collecte du recensement de la population par les facteurs.

Trente-neuf communes en France ont choisi de tester la collecte du recensement de leur population par les facteurs, dont quatre en Occitanie : Perpignan (66), Laudun-l'Ardoise (30), Béziers et Marsillargues (34). Cette expérimentation s'intègre dans un processus global de trois ans, au terme duquel un bilan sera fait pour décider d'une éventuelle généralisation du dispositif. En 2023, la campagne s'est déroulée du 19 janvier au 18 février dernier. Exemple à Perpignan, à la rencontre de La Poste, qui témoigne de son action sur le terrain, de la mairie, qui confie aux facteurs cette mission de confiance et de proximité, et de l'Insee, destinataire des données.

La factrice sonne au domicile des habitants de Perpignan pour leur présenter la démarche de recensement.



« Le recensement de la population permet de déterminer le nombre d'habitants et de connaître les caractéristiques de la population de toutes les communes. Les données vont servir, entre autres, aux politiques locales pour prendre des décisions adaptées aux besoins de la collectivité, comme l'ouverture d'une école ou la création d'un Ehpad. La méthode se base sur un partenariat entre l'Insee et la commune, où le premier organise et contrôle le recensement, et la seconde prépare et réalise la collecte en recrutant directement des agents recenseurs. Depuis deux ans, les communes qui le souhaitent expérimentent le recensement avec La Poste. Cette collaboration est bénéfique pour elles et le partenariat est très satisfaisant : recrutement des recenseurs facilité, connaissance du terrain et confiance des habitants. »

Pauline Buffard,
responsable de la division recensement à la direction régionale d'Occitanie de l'Insee



« Cette année, le recensement à Perpignan concerne près de 6000 foyers dans des quartiers comme Moulin-à-Vent, Saint-Jacques ou Saint-Mathieu. Nous sommes très attentifs à ce qu'il soit le plus complet possible. La Poste est un partenaire primordial de la ville, un lien solide entre notre administration et nos concitoyens. Les facteurs inspirent confiance et favorisent le lien social de proximité des Perpignanais, ce qui facilite la procédure de recensement. Les résultats sont bons, même si nous sommes conscients que c'est un travail délicat sur le terrain. Médiation et coopération sont des éléments clés de succès pour mener à bien la mission dans les quartiers sensibles. Nous sommes favorables à ce que La Poste poursuive ce travail de recensement dans les prochaines années. »

Isabelle Bertran,
adjointe au maire de Perpignan, déléguée au territoire centre



« Le recensement est un service de proximité où le facteur joue un rôle fondamental dans la cohésion de la société, par sa présence 6 jours sur 7 sur le terrain. Dix facteurs et deux remplaçants, issus de la plateforme courrier de Perpignan, se sont portés volontaires pour effectuer cette mission, durant laquelle ils sont détachés de leur activité postale pendant deux mois. Ils possèdent les bons réflexes de repérage et d'organisation dans le cadencement des 200 logements à visiter pour chacun. La marque de confiance accordée aux facteurs facilite le contact avec les citoyens. Ils transmettent leurs données soit par Internet (la grande majorité), soit par formulaire papier, qui convient au public éloigné du numérique et aux seniors. La collaboration avec la mairie est quotidienne, chaque facteur a un référent avec un objectif de résultat. »

Serge Bonet,
directeur d'établissement Services-Courrier-Colis de Perpignan la Catalane

Plus de 300
textes législatifs en France utilisent
les données des populations
recensées par l'Insee.



Nouveau contrat de présence postale : des engagements forts pour les territoires

Le sixième contrat de présence postale territoriale a été signé le 15 février dernier par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Poste. Il fixe, pour 2023-2025, les grandes orientations de la présence postale et de son pilotage local, et il comporte des avancées importantes pour les territoires.

Depuis la signature du premier contrat de présence postale territoriale en 2008, plus de 2,4 milliards d'euros ont été investis dans les territoires pour adapter et moderniser la présence postale et pour accompagner les clientèles les plus vulnérables. Le nouveau contrat prévoit, pour la période 2023-2025, un montant maximal de 531 millions d'euros au fonds postal national de péréquation territoriale et est structuré autour de quatre priorités.

Plus de mutualisation

Pour concilier baisse de fréquentation et égal accès de tous aux services publics, les signataires ont acté l'approfondissement et le développement de la mutualisation avec des partenaires publics ou privés. Des progrès importants ont déjà été faits en matière de partenariats avec les collectivités territoriales et les commerçants. Ces

partenariats ont prouvé leur efficacité, et il importe désormais de changer d'échelle et d'innover.

Un financement préservé

Le fonds de péréquation territoriale, qui compense le coût pour La Poste de sa mission d'aménagement du territoire, est maintenu à 174 millions d'euros par an. Une enveloppe complémentaire optionnelle de 3 millions est créée en cas de dépenses indues que La Poste aurait à assumer. La répartition de ces crédits favorisera les territoires qui en ont le plus besoin : zones rurales, quartiers prioritaires de la politique de la ville, départements et régions d'outre-mer (Drom), zones de montagne.

Une qualité de service améliorée

La Poste s'engage à maîtriser et à réduire les fermetures inopinées et propose un

plan ambitieux d'ouvertures estivales. Les formes de présence postale et les La Poste agences communales seront ouvertes au moins 12 heures par semaine. Preuve de l'attention portée aux clients, La Poste ouvrira dans les prochains mois 1 000 bureaux de poste supplémentaires les samedis ou les jours de marché.

Une gouvernance locale plus agile, aux responsabilités accrues

L'évolution des règles de gouvernance prévue par le nouveau contrat a pour objectif de permettre un fonctionnement plus efficace des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT). Davantage de responsabilités et de libertés de manœuvre sont données aux CDPPT. Celles-ci pourront arbitrer directement sur l'éligibilité de certaines dépenses, sans saisir l'Observatoire national de la présence postale (ONPP). Leur rôle dépassera le seul vote pour analyser la pertinence des investissements numériques de leur département par des bilans quantitatifs et qualitatifs.

L'inclusion numérique, une priorité réaffirmée



Priorité du nouveau contrat de présence postale territoriale, l'inclusion numérique faisait déjà l'objet de nombreuses actions financées par les CDPPT. Par exemple, dans le cadre du précédent contrat, le département de l'Orne a mené plusieurs projets, comme :

- l'installation d'îlots numériques offrant un accès à Internet et permettant aussi de scanner ou d'imprimer des documents. 50 % des La Poste agences communales ornaïses sont d'ailleurs dotées de ces îlots;
- l'accompagnement d'habitants – des personnes d'un certain âge, souvent dépourvues de matériel, mais aussi des jeunes, à l'aise avec leur smartphone mais pouvant rencontrer des difficultés à réaliser des démarches en ligne – par les postiers afin qu'ils s'approprient ces outils numériques;
- des formations au numérique, comme l'illustre en 2022 le partenariat avec l'association La Boîte aux lettres dans quatre communes rurales dotées d'une La Poste agence communale équipée d'îlots numériques;
- la création, à Tanville, dans une zone blanche, d'un tiers-lieu numérique et culturel au sein d'un La Poste relais qui a ouvert dans une ancienne école réhabilitée.




« Avec ce nouveau contrat, nous répondons à un certain nombre de demandes, comme l'ouverture des bureaux de poste le samedi ou les jours de marché, et à la préoccupation des fermetures intempestives. »

Philippe Wahl,
président-directeur général
du groupe La Poste

La citation

“ ”

 **POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SIXIÈME CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE**
SCANNEZ LE QR CODE

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DOTATION DU FONDS POSTAL NATIONAL DE PÉREQUATION TERRITORIALE

Sont concernés par la dotation de 177 millions d'euros par an...

Les France services accueillies dans les bureaux de poste.

Les bureaux de poste de facteurs-guichetiers dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les bureaux de poste ouverts moins de 18 heures hebdomadaires dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste agences communales et La Poste agences intercommunales dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste relais ou La Poste relais ESS dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Les points de contact situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les bureaux de poste à priorité sociale.

L'ensemble des points de contact situés dans les Drom.

LE CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE 2023-2025

Le sixième contrat de présence postale territoriale fixe pour 2023-2025 le cadre dans lequel La Poste va contribuer à sa mission de service public d'aménagement du territoire. Focus sur les points essentiels à retenir.

LES 3 SIGNATAIRES



L'État



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité



La Poste

LES OBJECTIFS



Consolider la présence de La Poste sur le territoire



Financer la mission d'aménagement du territoire



Favoriser l'inclusion numérique

QUI EST CONCERNÉ



11 195 points de contact éligibles sur les 17 000 présents sur le territoire

LE FINANCEMENT



177 M€ par an de financement public prévu dans le cadre du fonds postal national de péréquation territoriale

CE QUI EST CONFORTÉ



- Le rôle du maire au cœur du dialogue territorial
- L'ambition en matière d'inclusion numérique
- La répartition des ressources en faveur des territoires qui en ont le plus besoin
- Le soutien aux publics les plus fragiles

CE QUI CHANGE



Qualité de service

- Un plan de réduction des fermetures journalières inopinées des bureaux de poste
- Un plan ambitieux d'ouvertures estivales pour renforcer l'accessibilité des points de contact en période de forte affluence
- Un renforcement de l'accessibilité de 1000 bureaux de poste



Gouvernance

- Possibilité pour le quorum de chaque Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) d'engager les fonds de l'enveloppe budgétaire dans la limite de 30 000 euros par an, sans attendre le vote de la CDPPT



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MEMBRES DE LA CDPPT DE VOTRE DÉPARTEMENT SCANNEZ LE QR CODE

Traits d'union

#accompagner

Lancé en octobre 2022, le prêt social de La Banque Postale est l'occasion pour les collectivités de prêter une attention particulière à la question des liens sociaux, de la mixité sociale et de l'inclusion. Retour sur les premiers projets de la région Occitanie accompagnés par ce prêt.

P. 12

#connecter

La Poste accompagne la transformation digitale de nos modes de vie : par la formation aux outils essentiels du numérique dans les Étapes Numériques ou bien en proposant la dématérialisation du vote.

P. 14

#dynamiser

Les choix de mode de livraison des colis du groupe La Poste se diversifient sur toute la région grâce au déploiement des relais et consignes Pickup. L'e-commerce vient alors booster la dynamique économique locale.

P. 15

#accompagner

La Banque Postale accompagne l'amélioration du cadre de travail des écoliers

En 2022, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet s'est rapprochée de La Banque Postale dans le cadre de son projet d'investissement dans le bâti scolaire pour améliorer les conditions d'accueil des élèves.

Cet investissement sur plusieurs communes du territoire offre à tous les mêmes conditions de réussite éducative. Il s'inscrit dans le choix fait en 2017 par l'agglomération d'exercer la compétence éducation-enfance-jeunesse. Lancé en octobre 2022, le prêt social, destiné aux collectivités locales qui souhaitent s'intéresser à l'impact de leur investissement et apporter une cohérence entre

leur projet et leur financement, est proposé à l'agglomération. Une opportunité pour elle de s'inscrire dans une démarche de finance responsable. Cinq secteurs relevant de politiques publiques territoriales sont concernés par le prêt social : l'action sanitaire, sociale et familiale, les services départementaux d'incendie et de secours, le développement et la cohésion des territoires, l'enseignement et la formation professionnelle et, enfin, l'investissement en équipements culturels, sportifs ou associatifs. Complémentaire au prêt vert indexé sur des fonds vertueux sur le plan environnemental, le prêt social marque la volonté de La Banque Postale de mieux valoriser le financement de l'action publique locale.



« Nous avons fait le choix d'investir durablement et de façon conséquente pour l'avenir des enfants : ce sont plus de 2 millions d'euros que nous allons consacrer à des projets structurants de construction et de rénovation d'écoles. Au-delà de l'aspect social, le prêt proposé par La Banque Postale a répondu aux attentes de l'établissement public d'intérêt communal en garantissant un taux fixe dans un contexte global de hausse des taux. »

Paul Salvador, président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet (81)



« Avec les prêts verts, et maintenant les prêts sociaux, financer par des fonds vertueux est engageant pour les emprunteurs et les prêteurs. Le besoin d'éthique est plus important qu'avant. Les emprunteurs nous expriment leur attachement aux garanties données par ces financements verts ou sociaux de La Banque Postale. Notre statut d'entreprise à mission garantit notre légitimité sur ces sujets RSE. »

Mathieu Fages, chargé d'affaires secteur public et économie sociale à La Banque Postale



2

MONTPELLIER (34)

Faire œuvre utile au service d'un quartier

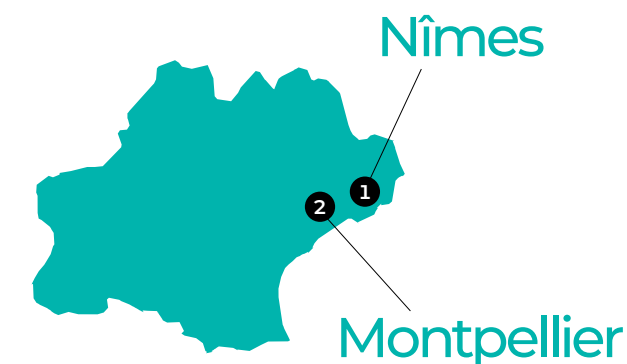
Lors du Salon des maires et des collectivités locales, le 23 novembre 2022, La Banque Postale et la Sfil, banque publique de financement, ont remis le premier trophée « prêt social » de France, à la métropole de Montpellier. Un symbole qui fait suite à la souscription d'un prêt de 10 millions d'euros contracté pour financer le projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire de la politique de la ville de la Mosson. « Le prêt social est accessible à toutes les collectivités à partir de 300 000 euros de financement, il a vocation à financer des projets à finalité sociale », indique Flavien Noyer, chargé d'affaires à La Banque Postale Méditerranée. Renaud Calvat, premier vice-président de la métropole, précise : « La Banque Postale est un partenaire majeur. Grâce à ce prêt social, nous allons construire une nouvelle école et en rénover deux anciennes. Nous faisons ensemble œuvre utile, au service des habitants. »

1

NÎMES (30)

Un prêt social au service des sapeurs-pompiers du Gard

Le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) du Gard a contracté un prêt social de 4 millions d'euros auprès de La Banque Postale pour renouveler ses équipements d'intervention, réhabiliter ses centres de secours et moderniser son matériel médical. Margit Lorblanchet, directrice administrative et financière du Sdis du Gard, indique : « La Banque Postale est un partenaire régulier et un des principaux prêteurs dans le secteur public, gage de confiance et de fiabilité selon moi. » Le prêt social a vocation à financer des projets à finalité sociale, comme le Sdis, qui a une mission d'intérêt général.



OCCITANIE

La Banque Postale SPL devient SPES

Les équipes de La Banque Postale Secteur Public Local changent de nom et s'appellent désormais Secteur Public et Économie Sociale (SPES), pour témoigner de leur engagement auprès de tous les acteurs du développement des territoires. Premier prêteur bancaire des collectivités locales, communes, intercommunalités, départements, régions mais aussi des hôpitaux, de la santé privée, des bailleurs sociaux, des entreprises publiques locales, les équipes SPES accompagnent également, depuis début 2023, tout type d'associations, pour une meilleure compréhension globale des enjeux locaux et une cohésion dans l'accompagnement des projets.



#connecter

Pour un numérique inclusif, La Poste multiplie les Étapes Numériques

Pour répondre aux enjeux d'inclusion, La Poste et la Banque des Territoires ont lancé L'Étape Numérique, un lieu ouvert à tous pour se familiariser avec le numérique. Après Perpignan et Toulouse, elles accélèrent leur coopération en ouvrant de nouveaux espaces en Occitanie.

Depuis novembre 2022, Martine Clément, conseillère numérique au bureau de poste d'Argelès-Gazost (65), tient deux permanences hebdomadaires, dédiées à la facilitation numérique. Elle accueille les personnes qui en font la demande et les accompagne lors d'ateliers d'initiation sur rendez-vous. Entre novembre 2022 et janvier 2023, elle a ainsi honoré plus de 400 rendez-vous.

Agir au bénéfice de territoires plus inclusifs et attractifs
Bagnac-sur-Célé est la première commune du département

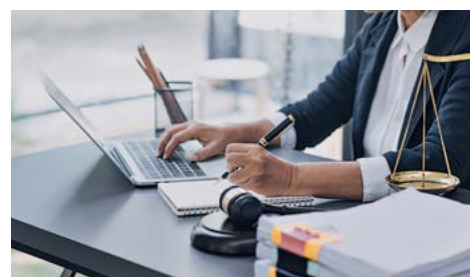
du Lot à bénéficier d'une Étape Numérique. Parmi les personnalités présentes en janvier dernier pour son inauguration, Lambert Bru, maire de Bagnac-sur-Célé, se réjouit : « C'est un besoin vital pour nos territoires ruraux et notre population vieillissante, qu'il s'agisse d'accompagnement ponctuel d'aide à la réalisation des démarches en ligne ou d'ateliers de formation programmés. Le fait que L'Étape Numérique soit présente au sein du bureau de poste rassure notre population. »

Identifier les fragilités numériques et les accompagner
La Poste met à disposition, gratuitement, des équipements connectés en libre-service. Elle garantit un accueil et un accompagnement de proximité grâce à la présence des chargés de clientèle référents France services. Le groupe La Poste s'est donné comme objectif de former, à l'horizon de 2025, jusqu'à un million de personnes exclues du numérique.



80 000 personnes sont accompagnées chaque année par La Poste dans leurs démarches en ligne.

Vote électronique au conseil départemental du Gard



Le conseil départemental du Gard a organisé ses élections professionnelles de décembre par voie électronique, avec Voxaly (marque de Docaposte), filiale de La Poste. Avant, le département optait pour un scrutin classique avec des contraintes logistiques. Les acteurs internes sont satisfaits de ce nouveau format, tant les organisations syndicales que l'administration et les usagers. Alexandre Hiernard, chef de service, évoque « l'accompagnement et la disponibilité de Voxaly, clés de la réussite. C'est une solution sécurisée et facilitante, un accompagnement rassurant, un gain de temps, une économie énergétique et financière, qui nous convainquent de proposer de nouveau l'utilisation du vote électronique pour les prochaines élections. »



#dynamiser

Relais et consignes Pickup se déploient en Occitanie

Pour les 91% de Français qui commandent en ligne en moyenne 25 colis par an⁽¹⁾, avoir le choix du mode de livraison est un critère déterminant pour finaliser leur achat. Parmi ces choix, la livraison hors domicile progresse de 12% par an depuis dix ans.

Pickup, filiale du groupe La Poste, est le réseau n° 1 de relais et consignes en France. Avec ses 16 000 relais et 1 000 consignes, c'est un partenaire incontournable de la livraison hors domicile en France. En Occitanie, on compte aujourd'hui 1 527 relais Pickup où les clients peuvent récupérer ou déposer leur colis Colissimo, Chronopost et DPD et 59 consignes libre-service pour les retraits Colissimo et Chronopost. En 2022, alors que les consignes Pickup se sont développées dans les zones urbaines denses (+78%), 5 départements (Aveyron, Gers, Hautes-Pyrénées, Lot, Lozère) sont parmi les 15 départements français ayant connu le plus fort développement de commerçants relais Pickup, entre +11% et +17%. Du relais commerçant en station de ski à Guzet-Neige à la consigne autonome à Montpellier, la présence de Pickup assure un maillage dense pour satisfaire les clients.

Tirer parti de l'e-commerce pour dynamiser le commerce local
Pickup participe à la dynamique économique de l'e-commerce mais aussi du commerce local. En faisant venir de nouveaux clients chez les commerçants relais de proximité, Pickup booste leurs ventes.

« J'ai fait la demande auprès de Pickup début 2022 car des clients souhaitent bénéficier de ce service. Aujourd'hui, je suis ravie de pouvoir leur proposer de retirer ou déposer leur colis dans mon commerce, ce qui leur évite de parcourir 20 kilomètres jusqu'à Saint-Girons. Cette activité m'a apporté de nouveaux clients qui ont découvert mon magasin en venant retirer un colis », témoigne Véronique Farcine, gérante de l'épicerie Farcine, à Argein (Ariège). En 2023, Pickup va accentuer son offre, notamment de consignes, passant de 1 000 à 2 000 consignes au national. Les projets d'implantation, relais ou consignes, se déploient en fonction d'études géomarketing. Elles permettent d'identifier les zones où les cyberacheteurs ont le plus besoin de ce service. Ce travail se fait avec les partenaires privés (grande distribution, commerçants locaux) mais également publics (mairies, EPCI) en fonction des projets d'aménagement du territoire envisagés, de type création de zone de services ou bien de l'urbanisation d'un quartier, en milieu urbain comme en zone rurale.

En Occitanie, en moyenne 30% des clients Pickup profitent du retrait ou du dépôt de leur colis pour effectuer un achat complémentaire chez le commerçant relais.

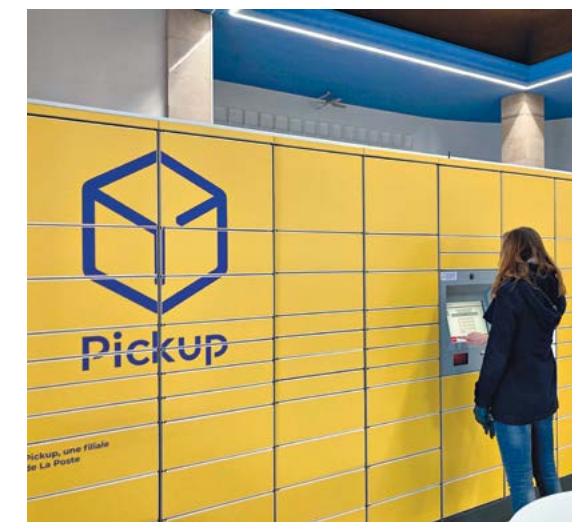
(1) Source : CSA x Colissimo – Panel des usages colis 2020 – 1 148 foyers constants interrogés et 28 048 colis reçus observés.



« Je me réjouis que Pickup, filiale de La Poste, ait choisi d'installer des consignes de retrait de colis à Lacaune, en partenariat avec l'enseigne Carrefour Market. C'est une première dans notre territoire de montagne! En étant accessibles 24 h/24, ces consignes permettent d'apporter un service complémentaire à nos administrés et s'adaptent à l'évolution des modes de vie

et de consommation, en lien avec l'e-commerce. De plus, cette implantation génère du flux en centre-ville et accompagne la redynamisation du commerce local, objectif recherché par notre commune, labellisée Petites villes de demain depuis 2020. »

Robert Bousquet, maire de Lacaune-les-Bains (81)



« Ce sixième contrat de présence postale renforce le dialogue territorial et la confiance des élus »

MINI-CV

Depuis mars 2020
Vice-président de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire (03)

Depuis mars 2014
Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP)

Depuis 2010
Vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Depuis sa création, en 2008
Membre de l'ONPP

Depuis 2004
Président de la CDPPT de l'Allier

Depuis mars 1991
Maire de Saint-Gérand-le-Puy (03)



RÉFLEXIONS

Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP), **Xavier Cadoret** a participé pour l'AMF aux négociations qui ont conduit à la signature du sixième contrat de présence postale territoriale. Pour *Postéo*, il en dégage les principales avancées pour les territoires.

Que reprenez-vous de la mise en œuvre du précédent contrat ?

Il a permis de consolider la confiance entre les élus et La Poste. Ensemble, nous avons pu, grâce à une transparence réciproque dans le dialogue territorial, maintenir un fort niveau de présence sur les territoires alors que la crise sanitaire entraînait la fermeture de la plupart des services publics. La Poste a montré qu'elle était à l'écoute des transformations des territoires. Le fait que le passage 6 jours sur 7 des facteurs soit, pour elle, une valeur ajoutée au cœur de sa stratégie a rassuré les élus.

Quels étaient les enjeux principaux des maires lors de la négociation du dernier contrat ?

Du côté de l'AMF, il s'agissait de préserver cette confiance en évitant notamment la mise en place d'une gestion mécanique des ouvertures/fermetures des points de contact, en fonction de seuils uniformes de fréquentation. Les élus souhaitaient que les solutions soient personnalisées dans une logique locale d'aménagement du territoire au lieu d'être uniformes.

Quels sont les progrès obtenus grâce aux dernières négociations ?

Au-delà des avancées en termes de qualité de service (ouvertures les samedis matin ou jours de marché, en période estivale, lutte contre les fermetures inopinées), ce contrat conforte le dialogue territorial.

Le rôle du maire et des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) dans la réflexion sur l'adaptation de la présence postale aux enjeux locaux de fréquentation est renforcé. Les CDPPT gagnent, par exemple, en agilité et en autonomie pour tester des solutions (mutualisation, nouveaux flux, accompagnement numérique...) qui doivent à la fois assurer la pérennité des activités postales et répondre aux besoins des territoires.

Que devient le rôle l'ONPP ?

Avec la nouvelle autonomie de décision et d'action des CDPPT, l'ONPP sera moins dans le traitement de saisines. Il se chargera toujours de superviser la mise en œuvre du contrat mais il fera en plus le bilan des expérimentations locales de nouvelles formes de présence. Nous serons particulièrement attentifs dans les mois qui viennent à ce que les CDPPT aient les moyens d'expérimenter des solutions innovantes et locales de présence postale et que le précieux dialogue territorial que nous avons ensemble reste constructif.